

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4865 - MERCREDI 23 OCTOBRE 2024

LUTTE CONTRE LA TORTURE

L'implication du Parlement sollicitée

Le chef du groupe Afrique du sous-comité des Nations unies pour la prévention de la torture et autres traitements inhumains ou dégradants, le Pr Abdallah Ounnir, a sollicité les 21 et 22 octobre à Brazzaville l'implication des présidents du Sénat, Pierre Ngolo, et de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, pour amener le Congo à créer un mécanisme national de prévention de la torture.

Page 16



Le siège du Parlement DR

INTERNET HAUT DÉBIT

Connexion sous peu des administrations publiques



Le ministre Léon Juste Ibombo visitant les équipements réceptionnés/DR

A l'occasion d'une descente sur le terrain effectuée hier dans les entrepôts de Tmi-Sotracom chargée des travaux, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, a annoncé pour bientôt la connexion des administrations et structures publiques à Internet haut débit. « D'ici la fin de l'année, sinon au plus tard le mois de janvier, on pourrait déjà connecter l'université Marien-Ngouabi et bien d'autres administrations publiques au réseau wifi très haut débit à la fibre optique afin que les enseignants, les étudiants puissent avoir accès à l'internet », a indiqué le ministre Léon juste Ibombo.

Page 3

EDITORIAL

Cybercriminalité

Page 2

ÉCONOMIE

La poste enregistre une performance remarquable

Le marché postal congolais a enregistré, au deuxième trimestre 2024, une croissance de 49% comparé à la même période en 2023, selon le dernier rapport statistique de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (AR-PCE).

Ce rapport souligne que les opérateurs postaux privés autorisés ont généré un chiffre d'affaires total de 533 387 403 FCFA dans le segment du courrier et colis express. « La performance reflète



Les agents assermentés de l'ARPCE lors d'une opération de contrôle des opérateurs postaux privés à Brazzaville/DR

une croissance robuste du secteur portée par une demande accrue de services postaux tant au niveau na-

tional qu'international », a expliqué Arnault Dicka, directeur de la régulation postale à l'ARPCE.

Page 16

TENNIS DE TABLE

Le Congo assure la présidence de la sous-région

A l'issue de l'assemblée générale électorale de la Confédération africaine de tennis de table tenue à Addis-Abeba en Éthiopie, le président de la

Fédération congolaise de tennis de table, Aimé Christian Wonga, a été élu président de la Zone Afrique centrale de la discipline.

Page 11

ÉDITORIAL

Cybercriminalité

Internet est porteur de progrès à plus d'un titre. Cependant, à travers cet outil se développent des comportements nocifs qui prennent de l'ampleur partout dans le monde, y compris dans l'espace numérique congolais. La cybercriminalité, ensemble d'activités criminelles perpétrées en utilisant les nouvelles technologies de l'information et des réseaux de communication, est particulièrement redoutable.

Piratages informatiques entraînant d'importantes pertes financières pour les entreprises et les particuliers ; violations de vie privée ; atteintes à la souveraineté des États figurent parmi les innombrables actes illégaux, en constante progression, liés aux attaques cybernétiques qui posent aujourd'hui des défis juridiques et imposent des investissements conséquents en cybersécurité.

Dans sa démarche visant à assainir le cyberspace du pays, le gouvernement a mis en place un arsenal juridique qui doit être appliqué par des sachants. Ainsi, l'exécutif a organisé un séminaire à ce sujet, du 15 au 16 octobre à Brazzaville, au profit des magistrats, policiers, militaires, gendarmes et douaniers pour renforcer leurs compétences juridiques en matière de répression et expliquer les techniques fondamentales d'enquête criminelle dans le domaine du numérique.

Seulement, au-delà des séminaires périodiques, la sensibilisation aux risques du numérique, l'éducation à la cybersécurité doivent intégrer les programmes éducatifs de sorte que l'école congolaise, du primaire au supérieur, dans sa vocation à former des citoyens éclairés, joue sa partition.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PCT consolide sa relation avec le MPLA

En séjour de travail en République du Congo, la délégation du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), conduite par son secrétaire chargé des relations internationales, Manuel Domingos Augusto, a échangé le 21 octobre à Brazzaville avec le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, avant la séance de travail avec les membres du secrétariat permanent.



Séance de travail entre la délégation du MPLA et le secrétariat permanent du PCT/DRC

Membre du bureau politique du MPLA, Manuel Domingos Augusto a expliqué à sa sortie d'audience que cette visite s'inscrivait dans le cadre de l'amitié, de la coopération et de la solidarité entre le PCT et MPLA, représentants légitimes des peuples angolais et congolais. Le secrétaire général du PCT a, de son côté, rappelé que les relations entre son parti et le MPLA sont anciennes. Elles ont été bâties, selon Pierre Moussa, sur la base d'une vision identique du monde, d'une problématique et d'une méthodologie communes pour résoudre les questions de lutte politique et de développement. « Sur ces bases, le MPLA et le PCT ont traversé les épreuves communes

où la solidarité entre les deux partis s'est manifestée de façon active », a-t-il rappelé, se réjouissant du fait que la visite de la délégation angolaise va leur permettre de réactiver les relations entre le PCT et le MPLA. Le secrétaire général du PCT a, par ailleurs, souligné la nécessité de renforcer cette relation qui est particulière. « Nous considérons cette relation comme bâtie sur du roc, donc du solide. Il est important que nous nous voyions assez régulièrement pour poser les problèmes, les nouvelles perspectives, les problèmes d'avenir pour le renforcement de nos liens », a conclu Pierre Moussa.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfried Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

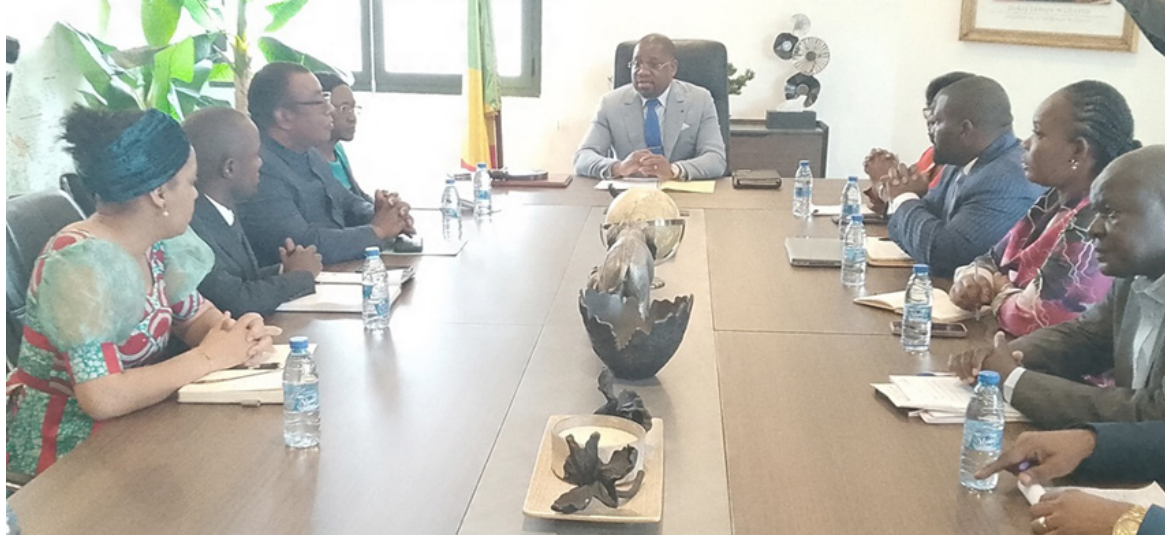
38^e JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

L'implication des conseils consultatifs sollicitée

La préparation de l'édition 2024 de la Journée nationale de l'arbre, célébrée tous les 6 novembre par le planting, a débuté avec la mobilisation des forces vives du pays. Organisé cette année sous le signe de la jeunesse et des villes, l'évènement sera couplé au lancement de la décennie mondiale de l'afforestation.

Les représentants des conseils consultatifs de la société civile, des personnes vivant avec handicap, de la femme et de la jeunesse ont été reçus, le 22 octobre, à Brazzaville par le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé. À travers la série de rencontres avec les conseils consultatifs et sous-groupes de la société civile, les autorités espèrent susciter une « forte mobilisation » lors de la journée de planting.

L'organisation technique de l'édition 2024 de la Journée nationale de l'arbre est assurée par le ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, incluant les collectivités locales. « Nous intervenons parce que ce sont des villes, des communes qui sont mobilisées. Cela est donc de notre compétence d'intégrer tout le monde, les col-



L'échange avec les conseils consultatifs nationaux/Adiac

lectivités locales. Un groupe de travail composé des ministères sectoriels (Économie forestière, l'Environnement, l'Artisanat) est à pied d'œuvre avec pour objectif de capitaliser l'économie verte dans notre pays », a indiqué Juste Désiré Mondelé. Depuis l'institution de la Jour-

née nationale de l'arbre en 1986, la culture de planting d'arbres s'est répandue dans le pays. À chaque opération de planting où participent régulièrement les plus hautes autorités congolaises, les techniques de planting sont vulgarisées ainsi que les diverses espèces végétales à enfouir au

sol. Le bien-fondé de l'arbre n'est plus un secret, notamment celui de contribuer non seulement à la lutte contre la déforestation ou le changement climatique, mais aussi de permettre aux communautés de faire face au phénomène d'érosions observées qui menacent souvent les communes

et quartiers.

L'engagement des leaders de la société civile ne fait plus de doute. Il reste le suivi des terrains plantés en maintenant les points focaux et les groupements des jeunes. « Du côté des autorités publiques, on souhaite que la journée de cette année ait une dimension particulière. Au lieu de choisir un seul site pour le planting, cette fois-ci l'opération de planting va se faire sur l'ensemble du pays [...] L'adhésion des conseils consultatifs nationaux est totale. Il faut qu'il y est un suivi pour permettre aux arbres plantés d'avoir un avenir », a insisté Céphas Germain Ewangu, le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile.

Après la rencontre avec les conseils consultatifs nationaux, le ministre Juste Désiré Mondelé va recevoir les leaders religieux.

Fiacre Kombo

INTERNET HAUT DÉBIT

UMNG et administrations bientôt connectées

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, a effectué, le 22 octobre à Brazzaville, une descente sur le terrain afin de constater l'arrivée des équipements qui permettront la connectivité à internet haut débit de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) et de plusieurs administrations dont les ministères.

La visite qui s'est faite dans les entrepôts de Tmi-Sotracom, entreprise chargée des travaux, a permis non seulement au ministre Léon Juste Ibombo de se faire une idée sur les équipements réceptionnés, mais également d'échanger avec les responsables techniques sur le calendrier de l'installation et les délais de mise en service.

En effet, ces travaux s'exécutent dans le cadre de la composante 2 du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) qui prévoit la connectivité de l'administration publique à l'internet haut débit, dont les universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N'Guesso. « Je voulais d'abord m'enquérir pour savoir si tous les équipements étaient déjà ici à Brazzaville. J'ai vu les équipements, mais aussi demandé la périodicité pour les installer. D'ici la fin de l'année, sinon au plus tard le mois de janvier, on pourrait déjà connecter l'UMNG au réseau wifi, très haut débit avec la fibre optique,

pour permettre à ce que le corps des enseignants, les étudiants puissent avoir l'accès à l'internet haut débit gratuitement et gracieusement offert par le président de la République, chef du gouvernement, dans le cadre de l'année de la jeunesse », a déclaré le ministre Léon Juste Ibombo.

Dans sa mise en œuvre, il s'agira d'interconnecter tous les onze établissements que compte l'Université Marien-Ngouabi, sa présidence, sa bibliothèque, ses amphithéâtres. Côté administrations on trouve les mairies, les tribunaux, les hôpitaux, les morgues ainsi qu'un certain nombre de ministères publics.

« Nous sommes contents, car tous les équipements sont déjà là. Avec cette forte équipe d'experts tunisiens qui nous accompagnent, nous sommes heureux et n'attendons plus que le déploiement du réseau. Nous allons certes commencer par l'université Marien-Ngouabi, mais il y a aussi l'université Denis-Sassou-N'Guesso



Le ministre Léon Juste Ibombo visitant les équipements réceptionnés/DR

qui va bénéficier des mêmes installations avec un autre opérateur», s'est réjoui le ministre Ibombo.

Présent lors de ladite descente, le coordonnateur du PATN, Seck Manouangui, a relevé que l'accès gratuit à internet pour les étudiants est un plus qui favorisera l'interaction avec le monde extérieur grâce aux

universités virtuelles. « Aujourd'hui, nous recevons les équipements, dans le cadre du contrat signé avec le partenaire chargé des travaux de connectivité de l'université Marien-Ngouabi et dans un certain nombre de bâtiments administratifs. Tous les équipements sont aujourd'hui à Brazzaville.

Maintenant, les travaux ont déjà commencé au niveau de l'université. Ils vont se déployer. Un plan a été donné aux partenaires et d'ici la fin de l'année, sinon au plus tard en janvier prochain, les étudiants pourront avoir accès à Internet. », a-t-il précisé.

Gloria Imelda Lossele



DEMANDE DE COTATION / RFQ N UNFPA/COG/RFQ/24/001
L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour la Fourniture et l'installation d'un Onduleur avec Batterie capacite de 10 KVA

Spécifications techniques des onduleurs

Capacité : 10 KVA

2 Onduleurs Chargeur (Tension d'entrée : 24 V DC)

Tension de sortie : 230 V AC

Puissance nominale : 3500 AV

Délivre un courant alternatif identique à celui d'EDF

Très faible consommation d'énergie

Inverseur (Manuel)

Coffret mural avec modules pour chaque ligne (à déterminer après visite)

Mètre de câble VGV (2.5 (à déterminer après visite)

Type : On-line double conversion

Tension entrée : (220 V triphasé)

Tension de sortie : (220 V)

Autonomie : (48 heures)

Type de batterie : (à eau)

Nombre de batteries : (12)

Interface de communication : (GSM, RJ 45)

Logiciel de gestion : (Web)

Fonctions :

Protection contre les surtensions et les sous-tensions

Protection contre les courts-circuits

Régulation de la tension

Filtrage des parasites

Démarrage à froid (Cold Start)

Accumulation et stockage d'énergie

Certifications : (ISO)

Garantie : (2 ans)

Démarrage à froid (Cold Start)

Accumulation et stockage d'énergie

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et services et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Les intéressé(e)s peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site : <https://congo.unfpa.org/fr>

Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

Les offres doivent être soumis uniquement à l'adresse mail : procurement.congobrazzaville@unfpa.org

La visite des lieux est obligatoire, bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

La date limite pour la soumission des offres est le 31 octobre 2024 à 15:00 P.M heure Congo

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)

FONDS VOLONTAIRE DES NATIONS UNIES

Élaboration du plan d'action national de l'examen périodique universel

Les travaux de l'atelier d'élaboration du plan d'action national relatif à la mise en œuvre et au suivi des recommandations de l'examen périodique universel (EPU) du Congo ont été ouverts par le directeur de cabinet du ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Casimir Ndomba.

Cet atelier revêt une importance capitale et bénéficie de l'appui soutenu du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme à travers le fonds volontaire des Nations unies pour la mise en œuvre des recommandations de l'EPU. Prononçant le discours de Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations unies au Congo, la conseillère Françoise Mianda a rappelé que lors de son passage au quatrième cycle de l'EPU, le 30 janvier dernier, au total deux cent quarante-quatre recommandations ont été adressées à la République du Congo, parmi lesquelles deux cent trente-deux ont été acceptées et douze notées.

Françoise Mianda a fait savoir que le fonds volontaire de l'EPU est un mécanisme financier créé pour soutenir les pays dans la mise en œuvre des recommandations. Cela inclut, entre autres, des initiatives solides comme la réforme législative, le renforcement des capacités institutionnelles et la sensibilisation du public aux droits de l'homme. Cet atelier offre donc un espace de dialogue visant à identifier des opportunités de collaboration, notamment avec toutes les autres parties prenantes engagées dans le suivi de la mise en œuvre des engagements en matière des droits de l'homme. En impliquant un large éventail d'acteurs dans ce processus, le gouvernement favorise une meilleure inclusion sur des questions capitales que sont les droits humains, a-t-elle



Les séminaristes posant pour la postérité/Adiac

indiqué. L'élaboration d'un plan d'action national de promotion et de protection des droits de l'homme issu des recommandations de l'EPU et des organes de traités permettra de renforcer les acquis et d'explorer de nouvelles formes de coopération et d'appui technique en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, a-t-elle poursuivi. « La clé du succès de ces efforts repose sur un engagement politique durable et une appropriation au plus haut niveau, afin de garantir que l'intégration des recommandations des mécanismes des droits de l'homme dans les politiques et les programmes devienne une routine pour le système politique et tous ses fonctionnaires »,

a-t-elle déclaré.

Félicitant le directeur général des droits humains et des libertés fondamentales, Cyr Maixent Tiba, pour avoir mobilisé son équipe, pour avoir non seulement classifié les recommandations de l'EPU par thématiques, mais aussi élaboré une matrice qui est déjà une ébauche du plan d'action et que nous utiliserons lors de ces travaux, Françoise Mianda a souligné que l'étape de la mise en œuvre et de suivi étant la plus importante, l'État est le responsable de son exécution de manière souveraine. A cet égard, toutes les parties prenantes, et chacune en fonction de son mandat, accompagneront l'État dans la mise en œuvre des recommandations afin d'améliorer la situation des

droits de l'homme dans le pays avant le prochain examen en 2008.

L'EPU adoptée par la résolution 60/251 de l'Assemblée générale des Nations unies

Ouvrant les travaux, le directeur de cabinet du ministre chargé de la Justice a signifié que l'engagement de la République du Congo pour le respect et la protection des droits de l'homme Congo reste constant. Le gouvernement congolais est, par ailleurs, convaincu que le respect des droits de l'homme constitue le soubassement de toutes les sociétés qui se prévalent de l'état de droit. Toute initiative destinée à en assurer la consolidation est un progrès... La République du Congo a adhéré sans hésitation au

mécanisme de l'examen périodique universel au lendemain de sa création. Le 30 janvier 2024, le gouvernement du Congo a effectué son passage au quatrième cycle de l'examen périodique universel, à la suite de trois précédents passages en 2009, en 2013 et en 2018, démontrant ainsi, son engagement en faveur de la promotion des droits humains et sa détermination pour « la quête permanente du bien-être de son peuple ». A cette occasion, le gouvernement a indiqué que « la promotion et la protection des droits de l'homme n'a de sens et ne peut revêtir sa vraie signification que dans l'épanouissement intégral de la société, dans toutes ses composantes ».

Casimir Ndomba a souligné que le présent atelier est une occasion qui s'offre aux institutions impliquées dans le processus de l'EPU de mieux préparer le passage du Congo à la prochaine session qui sera le cinquième passage du pays. Un chiffre qui en dit long sur l'intérêt marqué par le Congo à la question des droits de l'homme. « La République du Congo, sous la très haute autorité du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, réitère son engagement et sa disponibilité à collaborer, de manière franche et constructive, avec la communauté internationale pour l'effectivité du respect universel des droits de l'homme », a conclu le directeur de cabinet.

Bruno Zéphirin Okokana

NOUVELLE CONSTITUTION AU GABON

Le référendum fixé en novembre

Les Gabonais sont appelés aux urnes, le 16 novembre prochain, pour voter par référendum le nouveau projet de Constitution, étape-clé vers le retour à un régime civil, a annoncé, le 21 octobre, le gouvernement de transition.

Dernière étape de la procédure lancée après la destitution du président Ali Bongo, le projet de loi fondamentale a été adopté la semaine dernière en conseil des ministres, indique un communiqué transmis dans la soirée par Laurence Ndong, porte-parole du gouvernement mené par le général Brice Ngema Oligui. « Le Conseil des ministres a exprimé sa satisfaction concernant l'aboutissement du projet de la nou-

velle Constitution (...) La prochaine étape décisive du processus de transition sera l'organisation du référendum constitutionnel », indique le communiqué.

Le texte précise que quatre décrets ont été adoptés pour encadrer la procédure, dont l'un convoque le collège électoral « le 16 novembre 2024 », et un autre précise que les électeurs auront le choix entre deux bulletins, « Oui » et « Non ».

Le projet de loi fondamentale n'a pas encore été rendu public, pas plus que les quelque 800 amendements proposés par l'Assemblée constituante qui avait été convoquée pour donner son « avis motivé » sur le texte rédigé après la récolte d'un millier de propositions lors d'un dialogue national inclusif organisé au mois d'avril.

Selon une version qui circule sur internet et n'a pas été démentie par les autorités, le texte prévoit

l'instauration d'un régime présidentiel sans Premier ministre, un mandat présidentiel de sept ans renouvelable une fois et l'obligation pour tout candidat d'être né de parents gabonais. Il consacre également le mariage comme l'union entre deux personnes de sexe différent, rend le service militaire obligatoire et confirme le français comme langue officielle du pays. Le régime présidentiel gabonais inclut également

deux vice-présidents aux côtés du chef de l'Etat détenteur du pouvoir exécutif et le président peut dissoudre l'Assemblée. Les parlementaires peuvent mettre le président en accusation devant la Haute cour de Justice pour violation de son serment ou pour haute trahison. Les Gabonais s'exprimeront le 16 novembre lors d'un référendum en vue d'adopter ou non cette nouvelle Constitution.

Yvette Reine Nzaba

CÔTE D'IVOIRE

Démarrage de l'opération de la révision de la liste électorale en prélude à l'élection présidentielle

L'opération de la révision de la liste électorale a débuté samedi en Côte d'Ivoire en prélude à l'élection présidentielle de 2025, a constaté Xinhua.

A Abidjan tout comme dans les villes de l'intérieur du pays, l'opération conduite par une équipe de trois agents déployée dans les centres d'enrôlement connaît un début timide, mais pourrait enregistrer une affluence dans les prochains jours. Lors du lancement officiel de l'opération, le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Ibrahime Coulibaly-Kuibiart, a indiqué que pour



être électeur lors de l'élection présidentielle d'octobre 2025, il faut être Ivoirien, âgé de 18 ans, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale.

Le président de la CEI a ainsi exhorté les Ivoiriens à s'inscrire massivement sur la liste électorale pour marquer un taux de participation élevé au scrutin de l'élection présidentielle, qu'il souhaite crédible et sans violence. La Côte d'Ivoire compte au total 12.089 centres d'enrôlement installés dans le pays et dans des ambassades et consulats à l'étranger.

Selon les prévisions de la CEI, environ 4,5 millions de nouveaux requérants sont attendus sur la liste électorale en Côte d'Ivoire, à l'issue de l'opération de révision de la liste électorale qui se déroulera du 19 octobre au 10 novembre 2024.

Xinhua

Pour être électeur lors de l'élection présidentielle d'octobre 2025, il faut être Ivoirien, âgé de 18 ans, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale.



AVIS PARTICULIER DE PASSATION DE MARCHES

Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF)

IAS N° 03 / MPSIR / UCP-PACIGOF-2024

Date : 21/10/2024

Prêt N° : 2000130013732

IAS N° : 03 / MPSIR / UCP-PACIGOF 2024



1. L'invitation à soumissionner suit l'avis général d'acquisition pour ce projet qui a été publié sur UNDB online du 1er juillet 2017 et sur le site Web du groupe de la Banque Africaine de Développement.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement en diverses monnaies à l'effet de couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois, PACIGOF en sigle. Il est prévu qu'une partie des produits de ce prêt soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour l'acquisition du mobilier de bureau et matériel informatique au profit des directions départementales (DD) de la direction générale des petites et moyennes entreprises (DGPME).

3. L'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (UCP-PACIGOF) répartit comme suit :

Lot 1 : Acquisition d'équipements informatiques pour les Directions Départementales de la Direction générale des petites et moyennes entreprises (DGPME)

Lot 2 : Acquisition du mobilier de bureau pour les Directions départementales de la DGPME

4. L'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (UCP-PACIGOF) invite par la présente des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour la fourniture du mobilier de bureau et matériel informatique en deux lots distincts.

5. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres aux bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF).

Adresse : 3ème étage Immeuble Cheickna TAMBADOU, Croisement Boulevard Denis SAS-

SOUN'GUESSO / Avenue de la Base aérienne, Batignolles (non loin de l'Aéroport Maya-Maya)

Pays : République du Congo / Brazzaville

Numéro de téléphone : +242 06 663 69 69

Adresse électronique : pacigof-congo@gmail.com

5. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non remboursable de 100 000 FCFA pour le premier lot et de 75 000 FCFA pour le deuxième lot ou dans une devise convertible.

6. Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement : Passation des marchés des biens ou des travaux.

7. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 20

novembre 2024 à 12 h00' (heure locale, TU+ 1) et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de 7 000 000 de FCFA pour le lot 1 et de 5 000 000 de FCFA pour le lot 2.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et au plus tard le 20 novembre 2024 à 13 h30' (heure locale, TU+ 1) aux bureaux de l'Unité de Coordination du Projet sis 3ème étage Immeuble Cheickna TAMBADOU, Croisement Boulevard Denis SAS-SOUN'GUESSO / Avenue de la Base aérienne, Batignolles (non loin de l'Aéroport Maya-Maya), Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 21 octobre 2024

Coordonnateur
LE COORDONNATEUR
Jean-Bedel Tity LOMOUEL

MOZAMBIQUE

L'UA condamne les violences post-électorales

L'Union africaine (UA) a condamné lundi les violences et les récents assassinats perpétrés au Mozambique après les dernières élections, appelant au calme dans ce pays d'Afrique australe.

Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a fait part de sa «profonde inquiétude concernant les cas signalés de violences post-électorales et, en particulier, les récents assassinats», selon un communiqué publié lundi. M. Faki a condamné les assassinats de deux personnes associées à une figure de l'opposition et a adressé toutes ses condoléances à leurs familles. En outre, il a exhorté les autorités mozambicaines à procéder aux investigations nécessaires et à traduire les coupables en justice.

Selon des informations, les deux individus, associés au candidat à la présidentielle mozambicaine Venancio Mondlane, ont récemment été abattus dans la capitale Maputo dans un contexte de tensions post-électorales dans le pays. M. Faki a appelé tous les acteurs politiques à maintenir la paix pendant que le pays attend la déclaration officielle par le Conseil constitutionnel des résultats définitifs des élections.



Des manifestants mettent le feu à des barricades avant leur dispersion par la police, le 21 octobre 2024 à Maputo, au Mozambique/AFP

Il a également appelé au calme et à la plus grande retenue tout en exhortant tous les partis politiques et leurs partisans à laisser le processus électoral suivre son cours dans l'intérêt suprême de la stabilité du Mozambique.

Les élections générales du 9 oc-

tobre comprenaient notamment la septième élection présidentielle du pays. Le candidat âgé de 47 ans du parti au pouvoir Frelimo, Daniel Chapo, tente de succéder au président sortant Filipe Nyusi, qui termine son second et dernier mandat.

MER ROUGE

L'Égypte appelle à la sécurité de la navigation maritime

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, a appelé lundi à assurer la sécurité de la navigation maritime en mer Rouge, qui est directement liée à la sécurité nationale de l'Égypte.

M. Abdelatty a tenu ces propos lors d'une réunion au Caire avec l'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, Hans Grunberg, a indiqué le ministère égyptien des Affaires étrangères dans un communiqué. Au cours de cette réunion, M. Abdelatty a souligné le besoin d'adopter une approche globale dans la désescalade de la région, en commençant par un cessez-le-feu immédiat à Gaza et au Liban et d'appeler les acteurs internationaux à exercer des pressions pour parvenir à un règlement final et applicable à la crise au Yémen.

M. Abdelatty a exprimé le soutien de l'Égypte à tous les efforts visant à parvenir à une solution politique globale à la crise au Yémen d'une manière qui réponde aux aspirations du peuple yéménite et mette fin aux souffrances humanitaires.

TUNISIE

Le président Kais Saïed prête serment à l'Assemblée des représentants du peuple

Le président de la République tunisienne, Kais Saïed, a prêté serment lundi à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, Parlement tunisien).

M. Saïed a prêté serment face au président de l'ARP, Brahim Bouderbala, lors d'une cérémonie officielle en présence des députés des deux chambres parlementaires, des membres du gouvernement ainsi que des composantes de la scène politique tunisienne. «Je jure par Dieu Tout-Puissant de préserver l'indépendance de la patrie et son intégrité, de respecter la Constitution et la législation de l'Etat, et de veiller scrupuleusement sur les intérêts de la patrie», a déclaré M. Saïed en vertu de l'article 92 de la Constitution. «Nous sommes déterminés à assurer la continuité de l'Etat et la préservation de la paix sociale (...) le peuple



Le président tunisien Kais Saïed prête serment lors d'une cérémonie d'investiture devant l'Assemblée nationale à Tunis, le 21 octobre 2024/AFP/Fethi Belaid

a décidé d'immuniser son pays contre bon nombre de complots étrangers visant à

semer le chaos et diviser la Tunisie», a dit M. Saïed.

D'après lui, il sera opportun

d'innover avec de nouvelles alternatives et visions pour booster l'employabilité des

jeunes et leur ouvrir de nouvelles perspectives au service de la relance de leur pays. Selon le président, la Tunisie «sera catégorique concernant toute ingérence dans ses affaires étrangères, et ne tolérera jamais toute tentative dans ce sens émanant de n'importe quelle partie (...) nous traitons avec nos partenaires sur un pied d'égalité et en fonction de l'intérêt partagé, dans le respect de la souveraineté de la Tunisie». Vainqueur dès le premier tour de l'élection présidentielle du 6 octobre, M. Saïed a été réélu pour un second mandat de cinq ans grâce à une majorité de 90,69% des suffrages exprimés.

Xinhua

COOPÉRATION SINO-AFRICAINE

Des diplomates africains s'attendent à un renforcement en faveur du développement vert

L'Afrique et la Chine devraient intensifier leur coopération et leurs investissements, notamment dans le domaine du développement vert, ont déclaré des diplomates africains lors d'un séminaire tenu lundi à Beijing en Chine.

Au cours de ce séminaire en matière de coopération sino-africaine dans les investissements, ils ont mis l'accent sur l'importance de renforcer la coopération pratique, le transfert de savoir-faire et la mobilisation d'investissements afin de soutenir la transition vert en Afrique.

Rahamtalla Mohamed Osman Elnor, représentant permanent de l'Union africaine auprès de la Chine, a affirmé que les dix actions de partenariat pour la modernisation, proposées par la Chine, avaient tracé une feuille de route pour l'Afrique et, en particulier, les actions dans des secteurs clés tels que le développement vert contribueraient à atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. «En se concentrant sur des domaines comme la fabrication verte (...), nous pouvons bâtir ensemble un écosystème



où les entreprises chinoises prospèrent aux côtés des entreprises africaines», a-t-il estimé, notant que l'Afrique représente aujourd'hui et à l'avenir un marché de premier plan pour les possibilités de croissance vert à l'échelle mondiale.

Siyabonga Cyprian Cwele, am-

bassadeur d'Afrique du Sud en Chine, a salué le soutien de la Chine dans le cadre des investissements destinés à promouvoir l'énergie propre et la transformation vert des industries traditionnelles en Afrique du Sud, notamment sur fond de la promotion de la transition

énergétique sud-africaine. M. Cwele a exprimé sa confiance quant à l'émergence future de nouveaux projets de coopération bilatérale en énergie verte en Afrique du Sud.

Abdelkader El Ansari, ambassadeur du Maroc en Chine, a pour sa part souligné la coopération

sino-marocaine dans la sphère des énergies nouvelles, tout en évoquant l'installation de sociétés chinoises au Maroc pour des projets bilatéraux liés à la production de véhicules électriques et de batteries.

Selon lui, le Maroc espère attirer davantage d'investissements de la part des entreprises chinoises en énergies renouvelables et mettre en œuvre des infrastructures énergétiques grâce à la coopération avec la Chine. Le séminaire, ayant pour thème «Poursuivre la modernisation par la coopération des investissements de haut niveau entre la Chine et l'Afrique», a été organisé par le Fonds de développement sino-africain (CAD-Fund) et l'Académie chinoise de la Coopération commerciale et économique internationale du ministère chinois du Commerce.

Xinhua



AMC ASSURANCES Assemblée Générale Extraordinaire

COMMUNIQUE DE PRESSE Avis de convocation

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire le Mardi 29 Octobre 2024 à Brazzaville. Cette Assemblée se tiendra au siège social d'AMC Assurances à partir de 10h00.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire sur la libération du reliquat du capital social ;**
- 2 - Modification corrélative des statuts ;**
- 3 - Textes de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale ;**
- 4 - Pouvoirs pour formalités.**

Fait à Brazzaville, le 16 octobre 2024

COP29

Les retrouvailles se tiendront en Azerbaïdjan

La 29^e Conférence des Parties sur le changement climatique (COP 29) aura lieu en Azerbaïdjan à Bakou du 11 au 22 novembre 2024.

Lors de la désignation de son pays, le Ilham Aliyev, président de la République d'Azerbaïdjan avait déclaré : « C'est un grand honneur pour nous d'avoir été élus à l'unanimité comme pays hôte de la COP29. Nous considérons cela comme un signe de respect de la part de la communauté internationale envers l'Azerbaïdjan et envers ce que nous faisons, en particulier dans le domaine de l'énergie verte ».

Depuis lors, le pays hôte s'affaire à préparer ce rendez-vous climatique, «En solidarité pour un monde vert», dont l'objectif fixé est de renforcer l'ambition et favoriser l'action par un processus inclusif pour des résultats inclusifs en ce qui concerne le climat.

En substance, l'Azerbaïdjan s'est engagé à développer son potentiel en énergies renouvelables, ce qui constitue un élément important du plan du pays visant à réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Le pays entend augmenter sa capacité d'énergie renouvelable à 30 % d'ici 2030 et diversifier son système énergé-



tique existant pour devenir un leader en matière d'énergie verte. L'Azerbaïdjan s'est engagé à montrer l'exemple et mettra à jour ses objectifs nationaux dans sa prochaine contribution déterminée au niveau national alignée sur l'objectif 1,5.

Le processus d'inscription des délégations des différents pays participant à la COP29, organisée par l'Azerbaïdjan en novembre prochain, se déroule sans problème. À ce jour, le nombre de partici-

pants inscrits à la COP29 a dépassé les 32 000. Il convient de noter que le processus d'inscription à cette conférence internationale sur le climat a commencé le 24 juin de cette année. L'intérêt manifesté par divers pays du monde entier pour participer à la conférence est évident à travers l'augmentation quotidienne du nombre de participants inscrits.

Compte tenu de la tendance de la plupart des délégations à s'inscrire à l'approche de la date de la conférence, une nouvelle augmentation du nombre d'inscriptions est attendue dans les semaines à venir à mesure que le processus avance. En guise de rappel, la COP29, qui se tiendra à Bakou du 11 au 22 novembre, servira une plateforme principale pour façonner la politique climatique internationale et sera le point central des discussions sur la lutte contre le changement climatique dans le monde. Des préparatifs sont en cours pour accueillir des milliers de représentants de nombreux pays à Bakou pour ces discussions cruciales.

Marie Alfred Ngoma

PROGRAMME PAR JOUR THÉMATIQUE :

- 11 novembre : Ouverture de la COP29
- 12 novembre : Sommet des dirigeants mondiaux pour l'action climatique
- 13 novembre : Sommet des dirigeants mondiaux sur l'action climatique
- 14 novembre : Finance, investissement et commerce
- 15 novembre : Énergie / paix, secours et redressement
- 16 novembre : Science, technologie et innovation / Numérisation
- 17 novembre : Journée de repos et pas de programmation thématique
- 18 novembre : Capital humain / Enfants et jeunes / Santé / Éducation
- 19 novembre : Alimentation, agriculture et eau
- Novembre 20 : Urbanisation / Transport / Tourisme
- Novembre 21 : Nature et biodiversité / Peuples autochtones / Égalité des genres / Océans et zones côtières
- 22 novembre : Négociations finales



EN PARTENARIAT AVEC

le cnam
intec



VOUS OUVRE LA VOIE VERS L'EXPERTISE-COMPTABLE

L'ONEC-Congo a noué un partenariat inédit avec l'Université Marien Ngouabi via son Institut Supérieur de Gestion et l'INTEC en France, pour la mise en place, dès cette rentrée académique, d'un parcours spécialisé de **Licence** et **Master** en **Comptabilité, Contrôle et Audit**. L'objectif à terme est de favoriser l'accès à l'expertise comptable pour les Congolais, sans qu'il soit nécessaire de s'expatrier, tout en améliorant l'employabilité des jeunes diplômés après l'université.

La rentrée académique est prévue pour le **04 novembre 2024**

Devenez Expert-Comptable Sans vous expatrier !

LES
INSCRIPTIONS
SONT DÉJÀ
OUVERTES !

CONTACTS



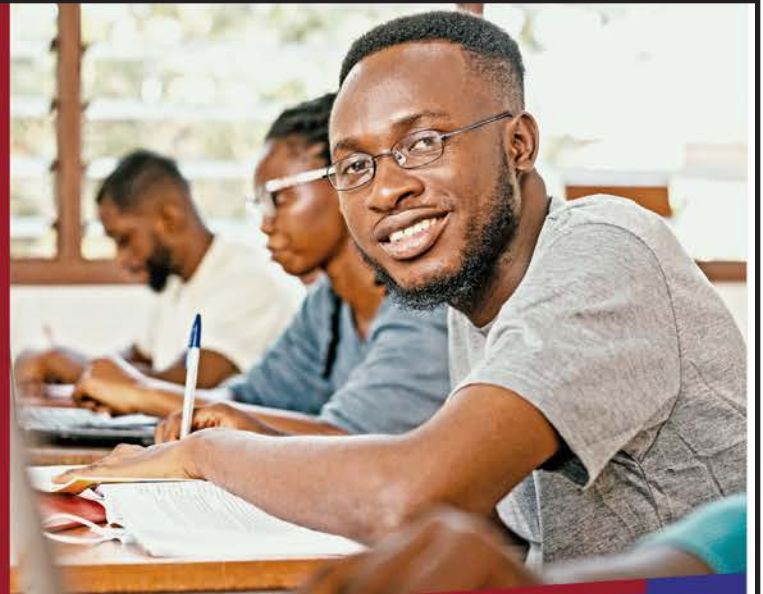
05 669 32 64 - 06521 61 09 - 06 518 35 54



onec.congo@oneccongo.org
formation@oneccongo.org



2^{ème} étage Coray
Rue de la Musique Tambourinée



CLIMAT DES AFFAIRES

Mohammed El Kettani appelle à une coopération renforcée

A Paris, le PDG de la banque marocaine et panafricaine, Attijariwafa bank, met au cœur de son plaidoyer une coopération mutuellement bénéfique pour le Maroc et la France en Afrique.

En préambule, Mohammed El Kettani a souligné la profondeur des relations entre la France et le Maroc, malgré les tensions récentes : « *Comme dans toutes les relations, il y a des moments de froid, mais la solidité de l'amitié et le respect mutuel entre nos deux nations perdurent, ancrés dans des siècles d'échanges diplomatiques, culturels et économiques* ». Il s'est félicité des chiffres éloquentes qui témoignent de cette forte relation bilatérale : entre 2015 et 2023, les exportations marocaines vers la France ont augmenté de 81 % et les importations en provenance de la France ont crû de 79 %, atteignant un volume d'échanges de 14 milliards d'euros en 2023. « *Plus de 1 000 entreprises françaises, dont la quasi-totalité du CAC 40, sont implantées au Maroc, dans des secteurs-clés comme l'automobile, l'aéronautique, l'agroalimentaire, l'énergie ou encore les services financiers. Le stock des investissements directs français dépasse désormais les 8 milliards d'euros, faisant de la France le premier investisseur étranger dans le royaume* », a-t-il ajouté. Il a ensuite rappelé les raisons de l'attractivité du Maroc pour les entre-



Mohamed El Kettani durant son intervention. En arrière-plan, on reconnaît SE Mme Samira SITAÏL, Ambassadeuse de SM Mohammed VI en France. © AWAPP

prises internationales : la stabilité politique, sociale et économique du Royaume, son positionnement géographique à seulement 14 km de l'Europe, ainsi que son cadre institutionnel solide, avec des régulateurs indépendants et des institutions respectant les standards internationaux.

Des perspectives plutôt prometteuses pour le secteur privé français

Mohammed El Kettani a encouragé les entreprises françaises à saisir les opportunités qu'offre le Maroc, en particulier dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie renouvelable, et du développement industriel. Le fonds souverain Mohammed VI, doté de 4,5 milliards d'euros, devrait permettre de mobiliser jusqu'à 45 milliards d'euros d'investissements d'ici à 2030, offrant des perspectives considérables pour les investisseurs internationaux. Le PDG d'AWB a également

souligné l'importance de la zone de libre-échange continentale africaine, qui ouvre un marché de 1,4 milliard de consommateurs aujourd'hui et 2,5 milliards d'ici à 2050. « *La France doit regarder l'Afrique non pas comme un problème, mais comme une solution pour son avenir* », a-t-il affirmé.

L'Afrique, un enjeu stratégique pour le développement mondial

Mohammed El Kettani a rappelé

que le développement du continent africain repose sur deux piliers majeurs : l'intégration économique et financière ainsi que la modernisation des infrastructures. Selon lui, les besoins en infrastructures pour l'Afrique sont estimés à 100 milliards de dollars par an pour les quinze prochaines années, notamment pour résoudre la carence énergétique qui touche encore 600 millions d'Africains privés d'électricité. Il a conclu en lançant un appel aux entreprises françaises et africaines pour qu'elles coopèrent de manière proactive et équilibrée, notamment dans les domaines de la souveraineté alimentaire, sanitaire et industrielle. « *La clé du succès réside dans le capital humain* », a-t-il insisté, appelant à intensifier les programmes de formation et de qualification des jeunes Africains, notamment dans les secteurs du numérique et de l'intelligence artificielle. Très applaudi par l'auditoire d'entrepreneurs et investisseurs ayant répondu à l'invitation du CIAN, Mohammed El Kettani a ainsi réaffirmé et mis en lumière pour les investissements en Afrique, ainsi que le rôle essentiel du secteur privé dans le développement du continent.

Noël Ndong

DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

Le Maroc accueille la conférence de la convention sur les armes chimiques

En partenariat avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), le Maroc accueille, du 22 au 24 octobre 2024, à Rabat la première Conférence internationale consacrée au rôle de l'intelligence artificielle dans l'avancement de la mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques.

L'événement sera co-présidé par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, Fernando Arias. Il réunira plus de 140 participants étrangers, dont des représentants de plus de 40 États parties à la Convention pour l'Interdiction des armes chimiques, ainsi que des experts internationaux issus des domaines de la

science, de l'industrie, de la société civile et du monde académique. La conférence offrira une plateforme d'échanges pour examiner les défis et les opportunités que présente l'IA dans le cadre du désarmement et de la sécurité chimiques.

« *Cette conférence illustre l'engagement du Royaume à promouvoir la paix et la sécurité internationales à travers une utilisation responsable des technologies émergentes, telles que l'intelligence artificielle, dans des do-*

maines cruciales comme la sécurité chimique et la non-prolifération », indique un communiqué. Pendant trois jours, les participants débattront sur des thèmes variés tels que les applications de l'IA dans la chimie, les défis liés à la gouvernance éthique de l'IA, et son rôle dans la lutte contre le terrorisme chimique. Le Maroc s'est imposé comme un acteur majeur dans la gouvernance de l'IA au niveau international. Premier pays africain et arabe à mettre en œuvre la re-

commandation de l'Unesco sur l'éthique de l'IA, le Royaume chérifien a également co-sponsorisé les premières résolutions de l'ONU sur l'IA et lancé, en partenariat avec les États-Unis le «Groupe des amis de l'intelligence artificielle pour le développement durable».

Ce groupe vise à mobiliser les efforts pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, où l'IA, alliée à la chimie, pourrait jouer un rôle-clé. Créée en 1997 pour mettre en œuvre la

Convention sur les armes chimiques, l'Organisation pour l'Interdiction des armes chimiques œuvre pour un monde exempt d'armes chimiques. Avec 193 États membres, l'OIAC a reçu le Prix Nobel de la Paix en 2013 pour ses efforts exceptionnels en matière de désarmement. Aujourd'hui, l'OIAC continue de jouer un rôle central pour prévenir la réémergence des armes chimiques et promouvoir une utilisation pacifique de la chimie.

N.Nd.

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE TENNIS DE TABLE

Aimé Christian Wonga élu président de la zone Afrique centrale

La Confédération africaine de tennis de table a tenu, le 15 octobre, à Addis-Abeba en Ethiopie son assemblée générale électorale annuelle pour renouveler ses instances. A l'occasion, le président de la Fédération congolaise de tennis de table, Aimé Christian Wonga, a été élu président de la zone Afrique centrale de la discipline.

L'assemblée générale électorale s'est tenue en présence de Petra Sörling, présidente de la Fédération internationale de tennis de table et des présidents des fédérations des cinquante pays membres de cette institution. La réunion a été organisée en marge des championnats africains seniors de tennis de table de l'année 2024.

A cet effet, des élections générales y ont été organisées pour renouveler les instances régionales. En ce qui concerne la région d'Afrique centrale, Aimé Christian Wonga a été élu à l'unanimité président de la Fédération africaine de tennis de table zone 4, après la démission de son challenger Equato-Guinéen. « Lors de cette rencontre, nous avons été élevé au rang de président de la région d'Afrique centrale de la Confédération africaine de tennis de table (CATT). La confiance m'a été faite par mes pairs au



Aimé Christian Wonga/Adiac

regard du travail que j'abats au niveau national dans la discipline et par l'interaction que nous avons eue avec les présidents des pays membres de la zone Afrique. Avec notre

leadership éclairé, nous avons su fédérer toutes les intelligences de la sous-région en notre faveur », a précisé l'heureux élu, Aimé Christian Wonga.

Au plan continental, c'est le Nigérian Wahid Oshodi qui a été porté à la tête de la fédération. Il succède à l'Egyptien Caled, qui a occupé ce poste pendant douze ans.

De nombreux défis à relever

Nouvellement élu, le président sous-régional de la CATT mesure bien la responsabilité qui lui incombe. Mais Aimé Christian Wonga promet inscrire son mandat sur la voie de la réussite. Pour atteindre cet objectif, il a déjà mis en place son plan d'activités. Au plan sous-régional, le dirigeant tient à organiser, chaque année, des championnats. Avec l'appui des sponsors, a-t-il souligné, il va créer aussi d'autres compétitions afin de permettre à la zone 4 d'être toujours au point. Le seul pongiste congolais a été classé 99e athlète au niveau mondial. Résultat obtenu grâce à la bonne santé des ligues. Le président de la Fédération congolaise de tennis de table s'est réjoui aussi du bilan de ses quatre ans d'exercice, mais compte faire plus. Il a ainsi sollicité l'appui de sa tutelle afin de réaliser des exploits.

Firmin Oyé

CONCOURS INTERNATIONAL DE PHOTOGRAPHIE POUR LES ENFANTS

Les Congolais sont éligibles

Les candidatures au concours international de photographie « Les yeux des enfants sur Terre 2024 » sont ouvertes jusqu'au 31 octobre. Elles s'adressent à tous les jeunes de 18 ans et moins.

L'édition 2024 du concours international de photographie pour les enfants « Les yeux des enfants sur Terre » est placée sur les thèmes « J'aime la nature » et « Je crains la pollution ». Organisée dans le cadre de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP29) qui se tiendra du 11 au 22 novembre à Bakou à Azerbaïdjan, cette initiative vise à intégrer les jeunes à la préservation de l'environnement et à leur inculquer une mentalité qui contribue à rendre chaque ci-

toyen garant du bien-être de la planète. Et ce, même par de petites actions du quotidien. Pour postuler, chaque candidat est invité à capturer des scènes et des réalités qui traduisent le thème du concours. Que ce soit des illustrations des paysages naturels, de la pollution, du réchauffement climatique, de la disparition de certaines espèces ou de la menace de certaines zones géographiques, le comité d'organisation appelle à la créativité des jeunes du monde entier et à leur conscience des problèmes

environnementaux actuels.

En effet, il s'agira d'emmener les enfants et adolescents à partager leurs photographies montrant non seulement la beauté de la nature, mais aussi l'impact du changement climatique sur le monde. Et au-delà de son aspect institutionnel, ce concours pourrait aussi contribuer à réveiller des passions et détecter des talents. Les photographies en compétition seront jugées sur leur originalité, leur créativité, leur qualité photographique et leur pertinence par rapport aux thèmes « J'aime la nature » et « J'ai peur de la pollution ».

Dans le cadre de cette initiative, le photographe professionnel Ralf Therance a été désigné ambassadeur de la République du Congo. « Je suis heureux d'être ambassadeur du concours photo pour enfant et adolescent Children's Eyes on Earth 2024 ouvert aux candidatures en ce moment ! Il s'agit d'un concours pour les photographes de 18 ans et moins. Le thème du concours appelle les jeunes photographes à

soumettre leurs photos sur la nature, la pollution et le changement climatique. C'est une chance pour vous, jeunes, de figurer parmi les six lauréats et de gagner soit un appareil photo, soit un cours en ligne et un mentorat par un photographe de renom, et de voir votre travail présenté dans

une exposition durant la COP29 », a-t-il dit.

Rappelons qu'il ne reste que quelques jours avant la fin des candidatures fixée au 31 octobre 2024. Les inscriptions se font en ligne sur le site du concours où figure également le règlement dudit concours.

Merveille Jessica Atipo

« ...Le thème du concours appelle les jeunes photographes à soumettre leurs photos sur la nature, la pollution et le changement climatique. C'est une chance pour vous, jeunes, de figurer parmi les six lauréats et de gagner soit un appareil photo, soit un cours en ligne et un mentorat par un photographe de renom, et de voir votre travail présenté dans une exposition durant la COP29 »

**PROJET EMPLOI-FORMATION « MOSALA »
« AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE LA CELLULE INTERNALISEE DE PROJET »**

1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Agence française de développement (AFD) et une délégation de fonds de l'Union européenne (UE) pour la mise en œuvre du Projet Emploi-Formation dénommé « MOSALA ». Ce projet se déroulera sur une période de 5 ans.

2. L'objectif global de ce projet est de contribuer à l'autonomisation économique de jeunes en situation de vulnérabilité face au marché de l'emploi à travers la mise en œuvre de politiques actives emploi-formation, avec une perspective de genre, et l'amélioration de la pertinence du dispositif de formation-insertion avec les besoins en compétences du marché de l'emploi dans les secteurs clés du Plan national de développement (PND) 2022-2026.

A ce titre, le projet comporte trois composantes :

Composante 1 : Appui à la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFOE)

Volet 1 - Elaboration, validation et mise œuvre de la Politique nationale de l'emploi et de la formation (PNEF).

Volet 2 - Mise en place d'un observatoire de l'emploi et de la formation qualifiante incluant spécifiquement la question du genre.

Composante 2 : Appui au Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA)

Volet 1 - Mise en œuvre des actions de formations qualifiantes adaptées aux besoins du marché de l'emploi.

Volet 2 - Appels à projet de formation pour le renforcement des compétences des jeunes et la qualité de l'offre de formations dans les secteurs porteurs.

Volet 3 - Activités de promotion de l'apprentissage, de l'employabilité et du renforcement des structures de formation qualifiante.

Composante 3 : Appui à l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE)

Volet 1 - Mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi, en ciblant particulièrement les femmes et les NEET.

Volet 2 - Actions d'information et d'orientation sur le marché de l'emploi.

3. Le Maître d'ouvrage, le Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE), mettra en place une Cellule internalisée du projet (CIP) chargée de la mise en œuvre et du suivi du projet MOSALA au sein du ministère.

Le présent Avis de recrutement est lancé pour les postes suivants :

- Un Responsable en passation des marchés ;
- Une secrétaire ;
- Un chauffeur mécanicien.

4. Les dossiers de candidature comprenant :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies certifiées des diplômes requis ou tout autre document justifiant de la formation ou la qualification ;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience antérieure ;
- des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

doivent être déposés sous plis fermé ou en version électronique au plus tard le 31 octobre 2024 à 14h en précisant les mentions suivantes sur le pli :

- à l'attention du Ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE) ;
- projet MOSALA ;
- candidature au poste de : (préciser le poste pour lequel la candidature est adressée)
- ouvrir uniquement au cours de la session d'ouverture et d'analyse des candidatures.

Adresse : Cabinet du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (derrière le stade Massambat Debat)

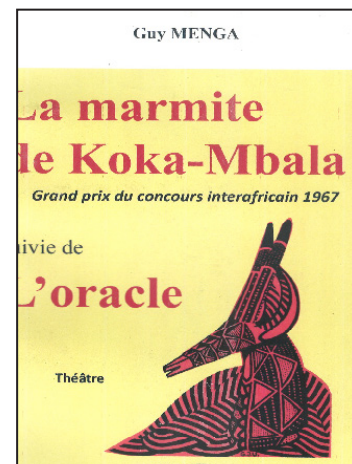
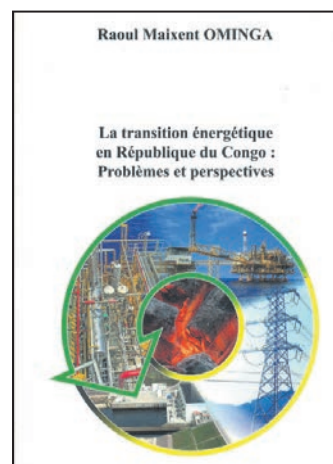
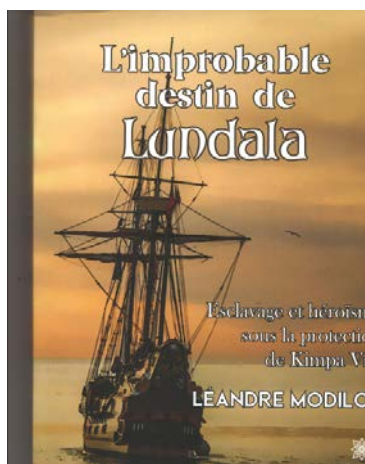
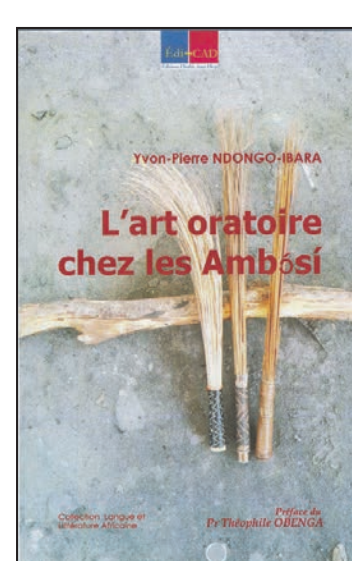
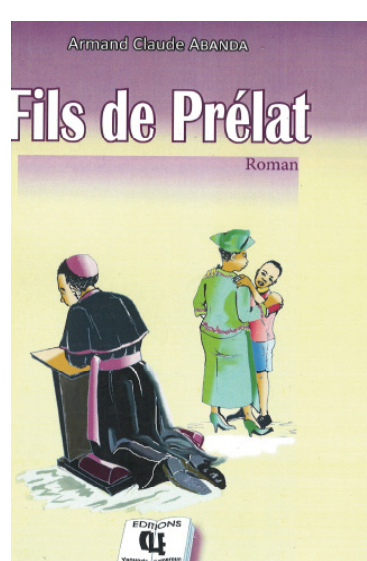
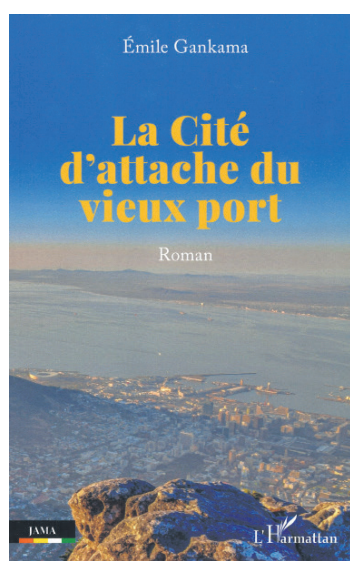
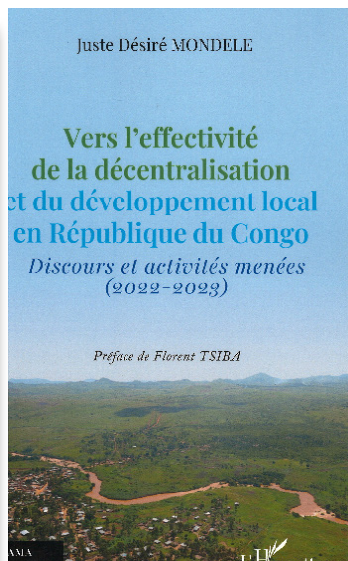
5. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Cabinet du MJSECFQE, tous les jours ouvrables de 9h00 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 21 octobre 2024

Le Directeur de Cabinet



EN VENTE



FICHE DE POSTE

CHAUFFEUR-MÉCANICIEN

I. Description succincte du projet Mosala**I.1. Finalité**

La finalité du projet, cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE), est d'accompagner les jeunes congolais et congolaises dans leur parcours d'insertion professionnelle, d'adapter et de couvrir les besoins des employeurs en ressources humaines qualifiées dans les filières clés pour la diversification économique du pays tout en réduisant les inégalités femmes/hommes en matière d'accès à un emploi de qualité.

I.2. Objectif général

L'objectif général du projet Mosala est de contribuer à l'autonomisation économique des jeunes en situation de vulnérabilité face au marché du travail à travers la mise en œuvre de politiques actives emploi-formation avec une perspective de genre, et à l'amélioration de la pertinence du dispositif de formation-insertion avec les besoins en compétences du marché du travail.

I.3. Objectifs spécifiques

En termes d'objectifs spécifiques, le projet Mosala permettra d'accompagner :

- la structuration du système formation-emploi, la politique nationale et les dispositifs de suivi et d'information de l'emploi et de la formation afin d'améliorer l'efficacité des politiques et des programmes visant l'insertion économique des jeunes, avec une perspective de genre,
- la mise en œuvre du dispositif national de formation qualifiante, son déploiement, sa diversification et sa pertinence par rapport au marché de l'emploi avec une perspective de réduction des inégalités hommes-femmes,
- l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement vers l'emploi des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité afin d'améliorer l'insertion professionnelle et la qualité de l'employabilité des jeunes et particulièrement des femmes,
- la réduction des inégalités de genre dans l'accès et le maintien dans un emploi décent constituera l'objectif transversal de l'ensemble du projet.

II. Contenu du projet

Le projet se déclinera selon trois composantes.

Une première consistera en un appui à la structuration et au pilotage du dispositif de la formation qualifiante et de l'emploi. Il s'agira alors d'élaborer une politique nationale de l'emploi et de la formation, d'accompagner sa mise en œuvre et de mettre en place un système d'information sur le marché du travail et la formation au travers d'un observatoire de l'emploi et de la formation qualifiante incluant spécifiquement la question du genre au niveau de la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE) du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE).

La deuxième composante appuiera le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA) dans ses activités de mise en œuvre des actions de formation qualifiante adaptée aux besoins du marché de l'emploi. Des appels à projets de formation

seront organisés selon les procédures d'intervention du FONEA pour renforcer les compétences des jeunes et la qualité de l'offre de formations dans les secteurs porteurs (notamment l'agriculture, le tourisme durable et l'industrie). Des actions de promotion de l'apprentissage et de l'insertion des jeunes ainsi que l'appui direct à des structures de formation qualifiante seront également réalisés.

La troisième composante appuiera la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE). Il s'agira alors principalement d'actions pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi, en ciblant particulièrement les femmes et les NEET, et d'actions d'information et d'orientation sur le marché du travail.

Pour garantir l'accessibilité des services de ces trois structures adaptées aux besoins des jeunes, des femmes et des entreprises, le projet financera également les équipements et la réhabilitation des sièges de la DGFQE, du FONEA et de l'ACPE.

Le déploiement effectif des services sur l'ensemble du territoire sera accompagné par la création de Maisons départementales de l'emploi et de la formation qualifiante (MDEFQ) à Pointe-Noire, Ouessou et Dolisie afin de fédérer en un seul lieu les différents services des trois structures. Des containers aménagés seront mis en place afin de rapprocher les services de l'ACPE des demandeurs d'emploi dans les quartiers moins desservis et les zones rurales.

Un système d'information commun à la DGFQE, au FONEA et à l'ACPE sera également mis en œuvre pour connecter les structures de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouessou et Dolisie.

Enfin, des actions de communication, de sensibilisation et de capitalisation, avec une forte perspective de genre, seront également réalisées à la fois à l'échelle nationale et décentralisée.

III. Intervenants et mode opératoire

Le MJSECFQE en tant que Maître d'ouvrage (MOA) mettra en place une Cellule internalisée de projet (CIP) chargée de la mise en œuvre et du suivi du projet au sein du ministère. Celle-ci sera composée d'un(e) coordinateur/coordinateuse, d'un point focal, d'un(e) chargé(e) de suivi-évaluation du projet avec des compétences en matière de genre, d'un(e) spécialiste en passation de marchés, d'un(e) comptable, d'un(e) Secrétaire et d'un Chauffeur-mécanicien.

IV. Attributions et responsabilités

Sous la supervision du Point focal, le Chauffeur-mécanicien a comme fonctions principales de :

- Conduire les véhicules du projet ;
- Effectuer les travaux d'entretien et de maintenance ;
- Appliquer les procédures administratives régissant l'utilisation des véhicules ;
- Exécuter l'emploi du temps établi à son intention par le Point focal ;
- Il veillera à ce que tous les documents du véhicule soient en règle et procéder à la vérification de l'état général du véhicule, notamment les accessoires, les roues, le système de freinage et les différents niveaux ;

• Il est le seul responsable de la conduite du véhicule sous sa responsabilité ;

• Il est le responsable de la sécurité du véhicule et doit être soucieux de préserver son matériel, l'environnement et la sécurité des passagers ;

• Il doit veiller à sa présentation et à son comportement ;

• En cas de nécessité, il peut être appelé à travailler en dehors des heures de service, pendant le week-end ou les jours non travaillés dans le cadre des missions de service ;

• Il est responsable de la vérification du kilométrage pour les entretiens périodiques nécessaires ;

• Il est responsable de la propreté du véhicule qui est sous sa responsabilité ainsi que de son bon fonctionnement ;

• Il doit informer son superviseur pour toutes les anomalies constatées et pour les réparations et achats des pièces de rechange jugés nécessaires surtout après les missions. Il devra de ce fait rendre compte systématiquement de l'état du véhicule ;

• Il est chargé d'effectuer les visites techniques systématiques du véhicule sous sa responsabilité suivant la demande du Point focal ;

• Il doit respecter scrupuleusement toutes les procédures et règles d'utilisation des véhicules conformément au manuel de procédures ;

• Effectuer toutes autres tâches demandées par son superviseur qui entrent dans le cadre de ses compétences.

V. Qualifications

Les qualifications recherchées pour la fonction de Chauffeur-mécanicien du projet Mosala sont les suivantes :

- Titulaire du BEMG/BEPC ou CAP ;
- Titulaire d'un permis de conduire valide de catégories A, B et D. Permis toutes catégories souhaitables ;
- Solides expériences dans la conduite de véhicules 4 x 4 ;
- Un minimum de 5 années d'expériences professionnelles dans un poste similaire ;
- Très bonnes connaissances théoriques et pratiques en mécanique automobile ;
- Connaissance pratique du français écrit et oral ;
- Disponible pour de fréquents déplacements ;
- Esprit d'équipe ;
- Très bonne condition physique ;
- Respectueux ;
- Dynamique et serviable.

VI. Lieu d'affectation

Le lieu de travail du chauffeur-mécanicien est Brazzaville et des déplacements fréquents à l'intérieur du pays sont à prévoir.

VII. Durée

Le projet Mosala a une durée de 5 ans. Le poste de Chauffeur-mécanicien est initialement établi pour une durée d'une année renouvelable à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé chaque année après l'avis de non objection de l'AFD.

VIII. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- un Curriculum vitae (CV) actualisé et concis ;
- une lettre de motivation de la candidature (maximum 2 pages) adressée au Ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE) ;
- des copies légalisées des diplôme(s) requis, certificats et attestations de formation (l'original ou une copie certifiée sera demandé au cours du processus de sélection) ;
- une copie du permis de conduire en cours de validité ;
- des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

IX. Évaluation annuelle et critères de performance

L'évaluation des performances du chauffeur se fera annuellement par le Coordonnateur du projet, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec les indicateurs de résultats fixés. Les résultats de cette évaluation seront partagés avec l'AFD et serviront de base au renouvellement du contrat.

X. Procédure de recrutement

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le Cabinet du Ministre en charge de l'emploi à travers le Comité de sélection mis en place à cet effet et conformément à l'accord de financement du projet signé avec l'AFD. Chaque étape principale sera sanctionnée par un rapport qui sera soumis à l'avis de non objection de l'AFD. Le recrutement se déroulera en deux (2) étapes :

- une phase de présélection réalisée sur l'analyse des dossiers. La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie établie en tenant compte des termes de référence. Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le Comité de sélection qui fixera la date de l'entretien ;
- une phase de sélection finale comportant des tests écrits et un entretien individuel des candidats présélectionnés.

XI. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature devront parvenir, sous pli anonyme fermé, portant la mention « Candidature au poste de Chauffeur-mécanicien du projet Mosala au plus tard le 31/10/2024 à 14h00 au secrétariat du Directeur de cabinet du Ministre en charge de l'emploi. Le recrutement se fera selon la procédure compétitive. Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux contacts suivants :

Tél : +242 05 019 06 06

E-mail : projetmosala@gmail.com

NB : L'utilisation du genre masculin dans le présent avis de recrutement a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Il désigne autant le genre masculin que le genre féminin. Toute candidature féminine est vivement encouragée.

FICHE DE POSTE

RESPONSABLE EN PASSATION DE MARCHÉ DU PROJET MOSALA

I. Description succincte du projet Mosala

I.1. Finalité

La finalité du projet est d'accompagner les jeunes congolais et congolaises dans leur parcours d'insertion professionnelle, d'adapter et de couvrir les besoins des employeurs en ressources humaines qualifiées dans les filières clés pour la diversification économique du pays en réduisant les inégalités femmes/hommes en matière d'accès à un emploi de qualité.

I.2. Objectif général

L'objectif général du projet Mosala est de contribuer à l'autonomisation économique de jeunes en situation de vulnérabilité face au marché du travail à travers la mise en œuvre de politiques actives emploi-formation avec une perspective de genre, et à l'amélioration de la pertinence du dispositif de formation-insertion avec les besoins en compétences du marché du travail.

I.3. Objectifs spécifiques

En termes d'objectifs spécifiques, le projet Mosala permettra d'accompagner :

- la structuration du système formation-emploi, la politique nationale et les dispositifs du suivi et d'information de l'emploi et de la formation afin d'améliorer l'efficacité des politiques et des programmes visant l'insertion économique des jeunes, avec une perspective de genre,
- la mise en œuvre du dispositif national de formation qualifiante, son déploiement, sa diversification et sa pertinence par rapport au marché de l'emploi avec une perspective de réduction des inégalités hommes-femmes,
- l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement vers l'emploi des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité afin d'améliorer l'insertion professionnelle et la qualité de l'employabilité des jeunes et, particulièrement, des femmes,
- la réduction des inégalités de genre dans l'accès et le maintien dans un emploi décent constituera l'objectif transversal de l'ensemble du projet.

II. Contenu du projet

Le projet se déclinera selon trois composantes. La première composante consistera à appuyer la structuration et le pilotage du dispositif de la formation qualifiante et de l'emploi. Il s'agira alors d'élaborer une politique nationale de l'emploi et de la formation, d'accompagner sa mise en œuvre et de mettre en place un système d'information sur le marché du travail et la formation au travers d'un observatoire de l'emploi et de la formation qualifiante incluant spécifiquement la question du genre au niveau de la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE) du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE).

La deuxième composante appuiera le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA) dans ses activités de mise en œuvre des actions de formation qualifiante adaptée aux besoins du marché de l'emploi. Des appels à projets de formation seront organisés selon les procédures d'intervention du FONEA pour renforcer les compétences des jeunes et la qualité de l'offre de formations dans les secteurs porteurs (notamment l'agriculture, le tourisme durable et l'industrie). Des actions de promotion de l'apprentissage et de l'insertion des jeunes ainsi que l'appui direct à des structures de formation qualifiante seront également réalisés.

La troisième composante appuiera la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE). Il s'agira alors principalement d'actions pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi en ciblant particulièrement les femmes et les NEET, et d'ac-

tions d'information et d'orientation sur le marché du travail.

Pour garantir l'accessibilité des services de ces trois structures adaptées aux besoins des jeunes, des femmes et des entreprises, le projet financera également les équipements et la réhabilitation des sièges de la DGFQE, du FONEA et de l'ACPE.

Le déploiement effectif des services sur l'ensemble du territoire sera accompagné par la création de Maisons départementales de l'emploi et de la formation qualifiante (MDEFQ) à Pointe-Noire, Ouessou et Dolisie afin de fédérer en un seul lieu les différents services des trois structures. Des containers aménagés seront mis en place afin de rapprocher les services de l'ACPE des demandeurs d'emploi dans les quartiers moins desservis et les zones rurales.

Un système d'information commun à la DGFQE, au FONEA et à l'ACPE sera également mis en œuvre pour connecter les structures de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouessou et Dolisie.

Enfin, des actions de communication, de sensibilisation et de capitalisation, avec une forte perspective de genre, seront également réalisées à la fois à l'échelle nationale et déconcentrée.

III. Intervenants et mode opératoire

Le MJSECFQE en tant que Maître d'ouvrage (MOA) mettra en place une Cellule internalisée de projet (CIP) chargée de la mise en œuvre et du suivi du projet au sein du ministère. Celle-ci sera composée d'un(e) coordonnateur/coordonnatrice, d'un point focal, d'un(e) chargé(e) de suivi-évaluation et genre du projet, d'un(e) spécialiste en passation de marchés et d'un(e) comptable.

IV. Attributions et Responsabilités

Sous la supervision directe et opérationnelle du Directeur de Cabinet, Coordonnateur du projet (CP), en charge du pilotage global du projet, et du Point focal, responsable de la mise en œuvre, de l'exécution des activités et de l'atteinte des objectifs du projet, avec l'appui de l'Assistance technique à maîtrise d'ouvrage (ATMO), le responsable en passation de marchés sera chargé de la planification, de la gestion et de la mise en œuvre des règles et procédures de passation des marchés relatifs aux activités du projet Mosala.

A ce titre, il/elle est chargé(e) de :

- élaborer et suivre l'exécution, avec l'appui de l'ATMO, du plan de passation des marchés dans la limite des budgets approuvés pour chaque composante,
- assurer la préparation de l'ensemble des dossiers de passation des marchés (travaux, fournitures et prestations intellectuelles) conformément au code des marchés publics de la République du Congo et ses textes d'application et aux directives des bailleurs,
- veiller à la qualité des documents de passation de marchés préparés,
- organiser et participer aux séances d'ouverture et d'évaluations des appels d'offres,
- veiller à la conformité et à la réception dans les délais, des fournitures, travaux et autres prestations,
- produire mensuellement une situation des marchés et contribuer à l'élaboration des rapports du projet (trimestriel, semestriel et annuel),
- assurer, le cas échéant, le renforcement des capacités en passation de marchés des acteurs impliqués dans le processus de passation et d'exécution des marchés,
- assurer la mise en place et la mise à jour d'un système d'archivage incluant toutes les pièces nécessaires du suivi et de l'exécution des marchés,
- planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition de services de consultants, de fournitures et travaux pour chaque sous-compo-

sante,

-apporter un appui-conseil, en matière de passation des marchés, à la CIP et à toutes les structures bénéficiaires (DGFQE, FONEA et ACPE) (phases d'ouverture des plis, d'évaluation des offres et de propositions d'attribution du marché),

-élaborer et exécuter un projet de renforcement des capacités en passation des marchés au profit des membres de la CIP et des structures bénéficiaires (DGFQE, FONEA et ACPE),

-élaborer les outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le Plan de passation des marchés (PPM) et sa mise à jour périodique,

-développer les mécanismes de suivi de l'exécution des contrats,

-développer les mécanismes de contrôle, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés,

-s'assurer de l'obtention de l'approbation de l'AFD pour les documents élaborés (Plans de passation des marchés, Termes de référence, Rapports d'évaluation des dossiers, contrats...) conformément aux directives de passation de marchés de l'AFD,

-s'assurer de la prise de mesures idoines pour la signature des marchés dans les délais requis,

-s'assurer de l'identification des sources de retard et des problèmes dans le processus de passation et d'exécution des marchés afin de proposer des solutions de rectification,

-s'assurer de l'examen de toute correspondance départ concernant la passation des marchés afin de garantir que le courrier a reçu le traitement adéquat dans le parfait respect des règles,

-s'assurer de la revue qualité interne des réponses à adresser suite à des réclamations de soumissionnaires afin de garantir que la réponse est conforme aux dispositions des textes et qu'elle répond aux questions/problématiques soulevés par le plaignant,

-d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de transfert de compétence à travers la formation et le renforcement de capacités en passation des marchés de tous les acteurs publics impliqués dans la mise en œuvre du projet,

-d'assurer toutes autres tâches en lien avec la fonction.

V. Qualifications

Pour être éligibles, les candidats doivent :

- être titulaire d'un diplôme de BAC+4 en administration publique, en droit, en économie, en gestion ou tout autre diplôme équivalent,
- avoir une expérience professionnelle de 5 ans minimum dont 3 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité de spécialiste en passation des marchés,
- avoir une excellente connaissance des pratiques de passation des marchés en générale et des règles et procédures de passation des marchés des institutions de développement : Banque africaine de développement (BAD), Banque mondiale (BM), FIDA, UE et AFD, aussi bien que du cycle de projet,
- avoir une très bonne connaissance du français parlé et écrit,
- avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés publics,
- avoir une bonne connaissance du code des marchés publics et des textes en vigueur en République du Congo,
- avoir une connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, internet Explorer et autres outils de communication),
- avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

VI. Lieu d'affectation

Le poste de responsable en passation de marchés du projet Mosala est basé à Brazzaville avec des déplacements à l'intérieur du pays.

VII. Durée

Le poste de Responsable en passation de marchés a une durée de 4 ans et il est initialement établi pour une durée d'une année renouvelable, à compter de la signature de son contrat de prestation de service. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé après l'avis de non objection de l'AFD.

VIII. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- un Curriculum vitae (CV) actualisé et concis,
- une lettre de motivation de la candidature (maximum 2 pages) adressée au Ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE),
- des copies légalisées des diplôme(s) requis, certificats et attestations de formation (l'original ou une copie certifiée sera demandé au cours du processus de sélection),
- des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

IX. Évaluation annuelle et critères de performance

L'évaluation des performances du Responsable en passation des Marchés se fera annuellement par le Coordonnateur du projet, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indicateurs de résultats fixés. Les résultats de cette évaluation seront partagés avec l'AFD et serviront de base au renouvellement du contrat.

X. Procédure de recrutement

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le Cabinet du Ministre en charge de l'emploi à travers le comité de sélection mis en place à cet effet et conformément à l'accord de financement du projet signé avec l'AFD. Chaque étape principale sera sanctionnée par un rapport qui sera soumis à l'avis de non objection de l'AFD. Le recrutement se déroulera en deux (2) étapes :

- une phase de présélection réalisée sur analyse des dossiers. La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de référence. Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le comité de sélection qui fixera la date de l'entretien,
- une phase de sélection finale comportant des tests écrits et un entretien individuel des candidats présélectionnés.

XI. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature devront parvenir, sous plis anonyme fermé, portant la mention « Candidature au poste de Responsable en passation des marchés du projet Mosala » au plus tard le 31/10/2024 à 14h00 au secrétariat du Directeur de cabinet du Ministre en charge de l'emploi. Le recrutement se fera selon la procédure compétitive. Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux contacts suivants :

Tél : +242 05 019 06 06

E-mail : projetmosala@gmail.com

NB : L'utilisation du genre masculin dans le présent avis de recrutement a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Il désigne autant le genre masculin que le genre féminin. Toute candidature féminine est encouragée.

FICHE DE POSTE SECRÉTAIRE

I. Description succincte du projet Mosala

I.1. Finalité

La finalité du projet, cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE) est d'accompagner les jeunes congolais et congolaises dans leur parcours d'insertion professionnelle, d'adapter et de couvrir les besoins des employeurs en ressources humaines qualifiées dans les filières clés pour la diversification économique du pays tout en réduisant les inégalités femmes/hommes en matière d'accès à un emploi de qualité.

I.2. Objectif général

L'objectif général du projet Mosala est de contribuer à l'autonomisation économique des jeunes en situation de vulnérabilité face au marché du travail à travers la mise en œuvre de politiques actives emploi-formation avec une perspective de genre, et à l'amélioration de la pertinence du dispositif de formation-insertion avec les besoins en compétences du marché du travail.

I.3. Objectifs spécifiques

En termes d'objectifs spécifiques, le projet Mosala permettra d'accompagner :

- la structuration du système formation-emploi, la politique nationale et les dispositifs du suivi et d'information de l'emploi et de la formation afin d'améliorer l'efficacité des politiques et des programmes visant l'insertion économique des jeunes, avec une perspective de genre,
- la mise en œuvre du dispositif national de formation qualifiante, son déploiement, sa diversification et sa pertinence par rapport au marché de l'emploi avec une perspective de réduction des inégalités hommes-femmes,
- l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement vers l'emploi des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité afin d'améliorer l'insertion professionnelle et la qualité de l'employabilité des jeunes et particulièrement des femmes,
- la réduction des inégalités de genre dans l'accès et le maintien dans un emploi décent constituera l'objectif transversal de l'ensemble du projet.

II. Contenu du projet

Le projet se déclinera selon trois composantes.

Une première consistera en un appui à la structuration et au pilotage du dispositif de la formation qualifiante et de l'emploi. Il s'agira alors d'élaborer une politique nationale de l'emploi et de la formation, d'accompagner sa mise en œuvre et de mettre en place un système d'information sur le marché du travail et la formation au travers d'un observatoire de l'emploi et de la formation qualifiante incluant spécifiquement la question du genre au niveau de la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE) du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE).

La deuxième composante appuiera le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA) dans ses activités de mise en œuvre des actions de formation qualifiante

adaptée aux besoins du marché de l'emploi.

Des appels à projets de formation seront organisés selon les procédures d'intervention du FONEA pour renforcer les compétences des jeunes et la qualité de l'offre de formations dans les secteurs porteurs (notamment l'agriculture, le tourisme durable et l'industrie). Des actions de promotion de l'apprentissage et de l'insertion des jeunes ainsi que l'appui direct à des structures de formation qualifiante seront également réalisés.

La troisième composante appuiera la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE). Il s'agira alors principalement d'actions pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi, en ciblant particulièrement les femmes et les NEET, et d'actions d'information et d'orientation sur le marché du travail.

Pour garantir l'accessibilité des services de ces trois structures adaptées aux besoins des jeunes, des femmes et des entreprises, le projet financera également les équipements et la réhabilitation des sièges de la DGFQE, du FONEA et de l'ACPE.

Le déploiement effectif des services sur l'ensemble du territoire sera accompagné par la création de Maisons départementales de l'emploi et de la formation qualifiante (MDEFQ) à Pointe-Noire, Ouessou et Dolisie afin de fédérer en un seul lieu les différents services des trois structures. Des containers aménagés seront mis en place afin de rapprocher les services de l'ACPE des demandeurs d'emploi dans les quartiers moins desservis et les zones rurales.

Un système d'information commun à la DGFQE, au FONEA et à l'ACPE sera également mis en œuvre pour connecter les structures de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouessou et Dolisie.

Enfin, des actions de communication, de sensibilisation et de capitalisation, avec une forte perspective de genre, seront également réalisées à la fois à l'échelle nationale et décentralisée.

III. Intervenants et mode opératoire

Le MJSECFQE en tant que Maître d'ouvrage (MOA) mettra en place une Cellule internalisée de projet (CIP) chargée de la mise en œuvre et du suivi du projet au sein du ministère. Celle-ci sera composée d'un(e) coordinateur/coordinateuse, d'un point focal, d'un(e) chargé(e) de suivi-évaluation du projet avec des compétences en matière de genre, d'un(e) spécialiste en passation de marchés, d'un(e) comptable, d'un Chauffeur-mécanicien et d'un(e) Secrétaire.

IV. Attributions et responsabilités

Sous la supervision directe du Point focal et en étroite collaboration avec l'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et tous les responsables du projet, le(a) Secrétaire est chargé(e) de la communication, de l'information et du suivi de dossiers, et est en contact régulier avec les responsables de la CIP, l'AMO ainsi que les différents partenaires.

A ce titre, il/elle est chargé(e) d'assurer la fonction d'interface entre les différentes parties prenantes du projet avec pour principales

missions :

- Accueil physique et téléphonique en sachant hiérarchiser (degré d'importance, d'urgence), filtrer, rediriger, transmettre ;
- Recherche d'information via la lecture de documents et/ou de bases de données et restitution ;
- Rédaction de notes et de courriers à partir de consignes orales et/ou de dossiers ;
- Organisation du traitement et diffusion des informations ;
- Organisation et mise à jour des dossiers, du classement de manière adéquate (électroniquement ou papier) et de l'archivage ;
- Prise de notes, rédaction et suivi de compte-rendu ;
- Réalisation des tâches de secrétariat ;
- Gestion de l'agenda et des priorités ;
- Gestion des flux de documents entrant et sortant ;
- Préparation et organisation des déplacements, des réunions et des rendez-vous ;
- Remise en forme des documents sous une forme appropriée (tableau, graphique, présentation PowerPoint, ...) ;
- Contribution à l'élaboration des rapports et livrables du projet.

V. Qualifications

Les qualifications recherchées pour la fonction de Secrétaire du projet Mosala sont les suivantes :

- Diplôme universitaire (BAC+2 au minimum), Formation supérieure en secrétariat de direction, en droit, administration publique ou toute autre discipline connexe ;
- Expérience souhaitée dans l'administration publique et/ou au sein de programmes ou projets financés par des bailleurs internationaux ;
- Capacité à tenir des communications avec les différentes parties prenantes ;
- Compétences en informatique, en particulier, maîtrise de toutes les applications du logiciel MS Office ;
- Maîtrise orale et écrite de la langue française ;
- Capacité à évaluer l'urgence d'une demande ;
- Rigueur, autonomie et sens de l'organisation ;
- Sens du relationnel et du travail en équipe ;
- Qualité de réserve ;
- Bonne moralité et intégrité.

VI. Lieu d'affectation

Le lieu de travail du ou de la Secrétaire est Brazzaville.

VII. Durée

Le projet Mosala a une durée de 5 ans. Le poste de Secrétaire est initialement établi pour une durée d'une année renouvelable à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé chaque année après l'avis de non objection de l'AFD.

VIII. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront com-

prendre :

- un Curriculum vitae (CV) actualisé et concis ;
- une lettre de motivation de la candidature (maximum 2 pages) adressée au Ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE) ;
- des copies légalisées des diplôme(s) requis, certificats et attestations de formation (l'original ou une copie certifiée sera demandé au cours du processus de sélection) ;
- des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

IX. Évaluation annuelle et critères de performance

L'évaluation des performances de la Secrétaire se fera annuellement par le Coordinateur du projet, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec les indicateurs de résultats fixés. Les résultats de cette évaluation seront partagés avec l'AFD et serviront de base au renouvellement du contrat.

X. Procédure de recrutement

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le Cabinet du Ministre en charge de l'emploi à travers le Comité de sélection mis en place à cet effet et conformément à l'accord de financement du projet signé avec l'AFD. Chaque étape principale sera sanctionnée par un rapport qui sera soumis à l'avis de non objection de l'AFD. Le recrutement se déroulera en deux (2) étapes :

- une phase de présélection réalisée sur l'analyse des dossiers. La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie établie en tenant compte des termes de référence. Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le Comité de sélection qui fixera la date de l'entretien ;
- une phase de sélection finale comportant des tests écrits et un entretien individuel des candidats présélectionnés.

XI. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature devront parvenir, sous pli anonyme fermé, portant la mention « Candidature au poste de Secrétaire du projet Mosala au plus tard le 31/10/2024 à 14h00 au secrétariat du Directeur de cabinet du Ministre en charge de l'emploi. Le recrutement se fera selon la procédure compétitive. Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux contacts suivants :

Tél : +242 05 019 06 06

E-mail : projetmosala@gmail.com

NB : L'utilisation du genre féminin dans le présent avis de recrutement a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Il désigne autant le genre masculin que le genre féminin. Toute candidature féminine est vivement encouragée.

DROITS DE L'HOMME

Le Congo appelé à créer le mécanisme de prévention de la torture

Le chef du groupe d'Afrique du sous-comité des Nations unies pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Pr Abdallah Ounnir, a sollicité les 21 et 22 octobre à Brazzaville l'implication des présidents du Sénat, Pierre Ngolo, et de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, pour que le Congo puisse créer un Mécanisme national de prévention de la torture.

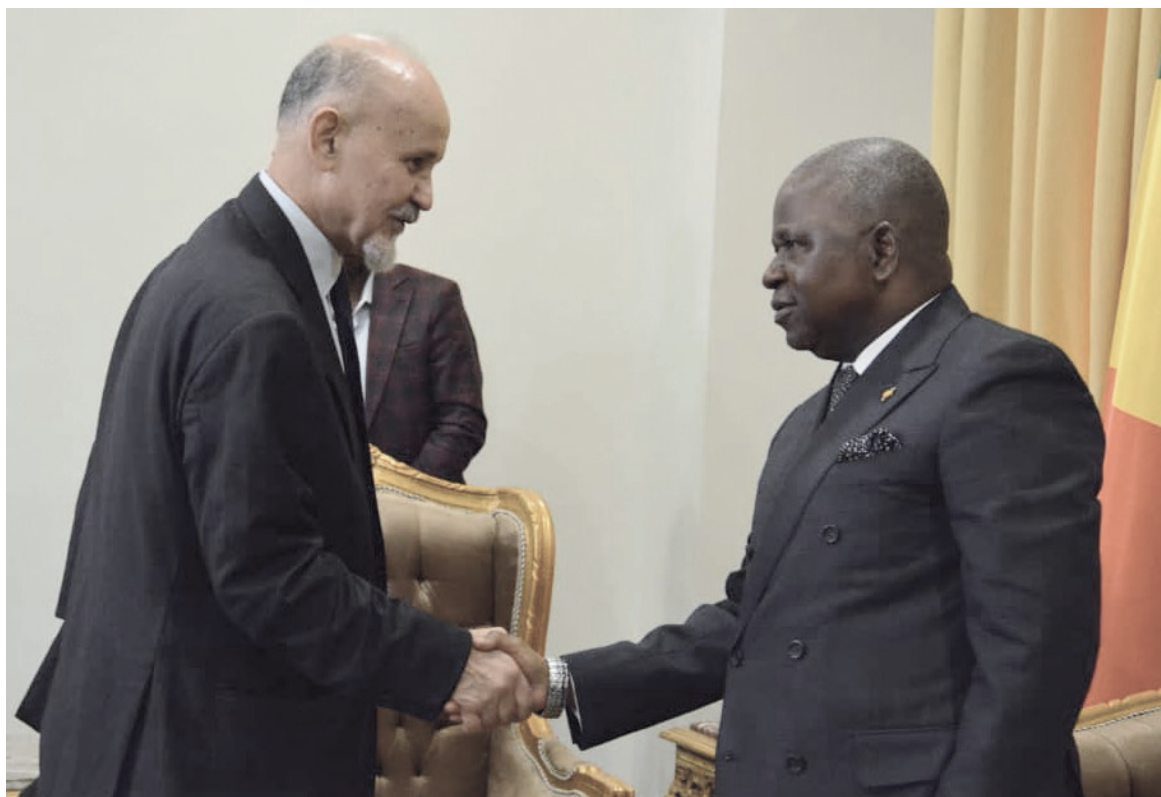
Le membre du sous-comité pour la prévention de la torture a d'abord félicité les autorités congolaises d'avoir ratifié le protocole facultatif relatif à la prévention de la torture et des traités cruels, inhumains et dégradants, avant de leur rappeler la nécessité de passer maintenant à la suivante consistant à la création du mécanisme national de prévention de la torture du Congo. Selon lui, la ratification de ce protocole suppose ipso facto la création de ce mécanisme dans un délai d'un an. « Au-delà de ce délai, le pays peut se retrouver sur la liste de l'article 17 établie par le sous-comité et dans laquelle figure les Etats qui n'honorent pas leurs engagements un an après la ratification du protocole. Nous avons expliqué aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale que notre démarche est une démarche de coopération et de dialogue, que nous sommes là tout simplement pour accompagner le Congo dans la création de ce mécanisme national de prévention de la torture », a expliqué Abdallah Ounnir.

Il a également rappelé que la prévention de la torture n'est pas un travail occasionnel mais plutôt un mandat précis qui est établi à la fois dans la convention de lutte contre la torture mais surtout dans le protocole facultatif. Le sous-comité de

la prévention contre la torture est, a-t-il rappelé, le gardien de ce protocole facultatif d'autant plus qu'il accompagne les Etats dans la création de leurs mécanismes. « Le mécanisme national congolais va être créé, nous l'espérons avant avril 2025, parce que le pays a ratifié le protocole en avril dernier, alors que la signature a eu lieu en 2008. Nous avons rappelé cela aux autorités congolaises en leur disant que nous espérons que cette création de mécanisme aura lieu le plus tôt possible. Il n'y a pas de modèle imposé relativement à l'institution qui va être appelée mécanisme national ; chaque pays prévoit de créer une institution qui convient à sa façon de travailler et à ses moyens », a poursuivi le Marocain, précisant que les candidatures féminines au sein de l'institution sont à encourager.

Le Pr Abdallah Ounnir espère voir le plus tôt possible le Congo rejoindre le réseau africain de mécanismes nationaux de prévention de la torture, créé à l'initiative du Maroc et de l'Afrique du Sud.

Il a, par ailleurs, rappelé aux autorités congolaises que le mandat du sous-comité de la prévention de la torture a, entre autres missions, de visiter tous les lieux de privation de liberté. Il vient même de produire son commentaire gé-



Le Pr Abdallah Ounnir reçu par Pierre Ngolo DR

néral relatif à la notion de lieux de privation de liberté qui ne sont pas uniquement des prisons, mais tous les lieux dans lesquels les personnes ne peuvent pas aller et venir librement. « Nous n'imposons pas de modèles aux Etats, l'essentiel pour nous c'est qu'il y ait un mécanisme indépendant, efficace, effectif et qui dispose de tous les moyens à la fois

humain et financier pour faire son travail de prévention de la torture. Il s'agit de faire exactement ce que fait le comité sur le plan international : visiter tous les lieux de privation de liberté ; après chaque visite il y a un rapport qui est adressé à l'Etat, dans lequel figure un certain nombre de recommandations ; le rapport reste confidentiel tant que l'Etat

souhaite le garder ainsi et nous encourageons les Etats à rendre ce rapport public parce qu'il a un effet pédagogique important pour tous les intervenants dans le domaine de la prévention de la torture », a conclu le chef du groupe d'Afrique du Sous-Comité des Nations unies pour la prévention de la torture.

Parfait Wilfried Douniama

ECONOMIE POSTALE

Le secteur bondit de 49% en 2024

Une performance remarquable anime le marché postal congolais au deuxième trimestre 2024. Le secteur enregistre une croissance de 49% de son chiffre d'affaires comparé à la même période en 2023, selon le dernier rapport statistique de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE).

Les treize opérateurs postaux privés autorisés ont généré un chiffre d'affaires total de 533 387 403 FCFA dans le segment du courrier et colis express. « La performance reflète une croissance robuste du secteur, portée par une demande accrue de services postaux tant au niveau national qu'international », a expliqué Arnault Dicka, directeur de la régulation postale à l'ARPCE.

Le géant DHL domine le marché avec une part impressionnante de 74,97%, tandis que M-A-SERVICE EXPRESS occupe la dernière position avec 0,15% du chiffre d'affaires total,



Les agents assermentés de l'ARPCE lors d'une opération de contrôle des opérateurs postaux privés à Brazzaville DR

illustrant une forte concentration du marché autour des acteurs majeurs.

Le trafic international se révèle particulièrement lucratif, représentant 81,66% du chiffre d'affaires total avec 435 646

250 FCFA. Un constat paradoxal émerge cependant : le trafic national, bien qu'il soit dominant en volume avec 91% des envois (49 185), ne génère que 18,34% des revenus (97 841 153 FCFA).

La croissance du secteur montre des disparités significatives entre les opérateurs. IGS EXPRESS (ARAMEX) se distingue avec une progression spectaculaire de 80%, suivi par DHL INTERNATIONAL

(45%) et AFRICA GLOBAL LOGISTICS (35%). En revanche, IBS SERVICES accuse un recul de 12%.

Sur le plan de la qualité de service, les performances varient selon les zones géographiques. Les opérateurs desservant Brazzaville et Pointe-Noire respectent généralement leurs engagements de distribution sous quatre jours. M-A-SERVICE EXPRESS se démarque par une distribution le jour même (J+0). La situation diffère pour les localités à l'intérieur du pays, où les délais peuvent atteindre 2 à 3 jours en raison des contraintes d'accessibilité.

Quentin Loubou